554

ALLOCUTION

de Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe à son clergé réuni en Synode, le 27 Août 1889.

Mes bien-aimés Frères,

Nous venons de méditer dans le silence de la retraite les graves et saintes obligations de notre état. Avec l'assistance de l'Esprit Saint, qui ne nous a pas ménagé ses lumières et ses inspirations, nous avons compris que c'est un impérieux devoir pour nous d'avancer constamment dans les voies de la sainteté sacerdotale, ainsi que nous y exhortent ces paroles des Livres Saints : *et qui justus est justificetur adhuc ; et sanctus, sanctificetur adhuc* (Apoc. 22-11). Comblés de grâces comme nous sommes à tous les instants de notre existence sacerdotale, nous ne devons pas demeurer stationnaires dans la pratique des vertus de notre sublime et saint état. Il faut absolument que nous avancions ou que nous reculions, suivant que nous profitons des grâces dont nous sommes comblés par la main divine, ou que nous abusons des faveurs célestes qui pleuvent continuellement sur nous. C'est là une de ces vérités que nous ne méditons pas assez. Il en résulte qu'elle fait généralement peu d'impression sur nous, et qu'elle n'active pas ce désir véhément que nous devrions ressentir pour notre perfection ecclésiastique. Nous n'aspirons pas à aller audelà d'une perfection ordinaire, de la perfection du commun des chrétiens : illusion fort préjudiciable à nos intérêts spirituels, et bien nuisible à nos chères ouailles, dans lesquelles, comme dans nos âmes, nous devons travailler à imprimer le pur amour de Dieu.

Un moyen infaillible de travailler sûrement à notre perfection sacerdotale, c'est de nous détacher de nous-mêmes, de notre esprit, de notre jugement, de nos sens et de notre corps de corruption. Notre corps, voilà notre ennemi le plus dangereux, celui qui met le plus d'entraves à notre union avec Dieu et qui embarrasse notre marche vers le Ciel. Il réclame sans cesse des égards et des ménagements auxquels il n'a aucun droit. Tant qu'il demeure maître de la situa-

tion, qu'il commande à l'esprit et qu'il ne se refuse rien, impossible de faire un pas dans l'amour de Dieu et dans l'accomplissement fidèle de nos devoirs. Ceci ne demande pas à être prouvé, car pour peu que l'on se connaisse soi-même et que l'on ait approfondi les causes de nos défaillances dans le service de Dieu, cette vérité nous apparaît plus claire que celle du soleil dans ses jours les plus radieux.

Laissez-moi vous exposer quelques motifs, pour vous exhorter à entrer résolument dans la voie du détachement de nous-mêmes, si fécond en fruits de grâces et de bénédictions pour vous-mêmes et pour votre saint ministère, si rempli de consolations et d'onction pour ceux qui s'y exercent constamment, et d'une si grande efficacité pour nous élever au-dessus de ces choses du monde auxquelles nous avons renoncé en nous donnant à Dieu, et nous faire planer dans la région sainte où doivent vivre l'esprit et le cœur du Prêtre.

En ouvrant le St Evangile, j'y lis ces paroles du Divin Maître: *Qui vult venire post me, abneget semetipsum* [S. Math. 16 24]. Toute la doctrine du détachement de nous-mêmes est renfermée dans ces divines paroles. Il ne s'agit pas ici, relativement aux premiers mots de ce texte sacré, de savoir si nous devons suivre Notre Seigneur, nous connaissons cette obligation importante, que nous avons contractée au grand jour de notre sacerdoce. Etant donc admis que nous sommes particulièrement tenus de marcher à la suite de ce bon Maître, il nous faut réaliser en nous ce renoncement à nous-mêmes proclamé par notre Divin Sauveur, et qui est une condition si essentielle du service que nous lui avons voué, et que nous devrions être si heureux de lui rendre. Quel honneur et quelle grâce ne nous a-t-il pas faits en nous discernant parmi des milliers et des milliers d'hommes, qui le méritaient bien plus que nous, pour nous faire monter les degrés du sanctuaire, et nous constituer ses ministres et ses ambassadeurs auprès des hommes !

Un roi honore grandement un de ses sujets, et lui témoigne une touchante confiance, lorsqu'il le choisit pour le constituer son représentant auprès d'un monarque puissant ou

d'un vaste empire. Qu'est-elle cette ambassade purement terrestre à côté de la nôtre, qui nous est conférée par le roi des rois, par le souverain de l'univers,non pas vis-à-vis d'un pays, mais auprès de tous les hommes : *euntes, docete omnes gentes* (S. Math. 28-19) ? O bonté infinie de mon Dieu, que je ne vous ai pas comprise jusqu'à présent, et combien je vous ai offensée, en servant si lâchement vos intérêts, et en me souciant si peu de vous faire glorifier parmi les hommes, comme m'y obligeait la reconnaissance pour la dignité suréminente à laquelle vous m'avez appelé !

Notre Seigneur nous a donné, le premier, l'exemple du détachement de nous-mêmes. Il est venu sur la terre, non pour y faire sa volonté, mais celle de son père. Admirable détachement d'esprit de sa part ! Il était pourtant Dieu comme le Père, et il aurait bien pu, en remplissant sa mission en ce monde, conduire toute chose par lui-même. Non, il abdique sa volonté, pour la soumettre entièrement à celle de son Père : et toutes ses divines actions il les fait par le commandement de son Père et en union parfaite avec son Père. Adorons cette obéissance si admirable et si parfaite d'un Dieu ; et en présence de ce mystère insondable de la conduite de notre Divin Sauveur, pénétrons-nous de la nécessité de nous dépouiller de notre esprit propre, pour le soumettre sans réticence et sans réserve à Dieu, à la Ste Eglise, au Pape, notre docteur et notre Père dans la foi, et aux supérieurs hiérarchiques, que Dieu nous a donnés pour nous conduire dans nos voies. Croyons-le,bien-aimés Frères, ce n'est que par le détachement de l'esprit que nous ferons le bien, car alors le secours d'en haut nous est donné ; et avec l'assistance divine nous pouvons opérer et nous opérons en effet des merveilles: *Vir obediens loquetur victorias* [Prov. 21. 28]. *Humilibus autem dat gratiam* (Prov. 3. 34). Le grand œuvre de la rédemption s'est accompli par l'humilité de l'obéissance, ou si vous le voulez, par le dépouillement de l'esprit propre, et il en est ainsi de toutes les œuvres qui ont surgi depuis le commencement de l'Eglise.

Au détachement de l'esprit, il faut nécessairement joindre

celui des sens, de ce corps de boue, dont l'Apôtre St Paul désirait tant être délivré. *Quis me liberabit de corpore mortis hujus* [Rom. 7. 24] ? Le Prêtre qui veut ménager son corps et flatter ses sens, ne peut travailler que lâchement à sa sanctification, et ne remplir que bien imparfaitement le ministère sacré qui lui est confié. Il craint sans cesse de se fatiguer, il redoute les maladies et les infirmités, il aime à prendre son sommeil complet, il recherche une nourriture succulente et des vins exquis, il prend d'excessives précautions pour se prémunir contre le froid et le chaud, bref, il veut vivre sans souffrance, ne s'imposer aucune gêne, aucun sacrifice; bien éloigné en cela des sentiments du grand Apôtre des nations, qui châtiait son corps et le réduisait en servitude, afin qu'après avoir prêché aux autres, il ne fut pas lui-même réprouvé : *castigo corpus meum et in servitutem redigo, ne forte cum aliis prædicaverim, ipse roprobus efficiar* [I. Cor. 9. 27], et qui portait dans son corps les stygmates de Notre Seigneur Jésue-Christ, *stygmata Domini Jesu in corpore meo porto* [Gal. 6. 17].

Le Prêtre qui vit ainsi de ses sens et sans pratiquer le détachement de lui-même, qui ne renonce pas à lui-même, comme le veut Notre Seigneur, ne sera pas fidèle aux exercices journaliers de piété qui font le bon Prêtre, ne préparera pas suffisamment ses catéchismes, ses prônes et ses instructions, ne visitera pas ses écoles, ses malades et ses pauvres, n'exhortera pas ses ouailles à fréquenter souvent les sacrements, car alors il lui faudra faire de longues séances au confessionnal, n'entreprendra pas d'œuvres dont l'exécution lui apportera des sacrifices d'argent, des soucis et des travaux, ne se livrera pas à l'étude des matières ecclésiastiques, dont le sérieux l'ennuie et l'effraye ; il préférera au contraire la lecture des journaux ou d'ouvrages légers et peu sérieux, il recherchera les longues conversations, il aimera les promenades et les voyages, afin de passer agréablement le temps, il meublera sa maison de toutes les commodités désirables, enfin il n'épargnera rien pour s'empêcher de souffrir.

Animons-nous, bien-aimés Frères, d'un nouveau et généreux

zèle pour la pratique du détachement de nous-mêmes, de notre esprit propre, de nos aises et commodités, des jouissances de la vie. Laissons le monde aux mondains, et ne le leur envions pas ; nous appartenons à quelque chose de plus grand. Armons nous des saintes livrées de la croix, qui vont si bien aux ministres d'un Dieu mort sur la croix, portons les avec joie : elles seront notre consolation et notre bonheur au milieu des épreuves de la vie.

N'allons pas croire, comme le font les sectateurs du monde, qu'une âme détachée de tout est une âme malheureuse sur la terre. C'est tout le contraire qui est vrai : cette âme, qu'aucun lien terrestre n'attache au monde, s'envole sans effort vers Dieu et fixe sa demeure en Dieu même, où elle jouit de la véritable liberté des enfants de Dieu, et d'un bonheur qui est l'avant-goût de la félicité éternelle.

Je vous exhorte à être en outre des hommes de prière. Le Prêtre est l'homme de la prière, parce qu'il doit sans cesse communiquer avec Dieu et pour lui-même et pour ses ouailles. Faisons bien saintement la grande prière dont l'Eglise nous a chargés, et ajoutons en d'autres, et de continuelles, pour faire descendre la rosée du ciel sur notre ministère, et le rendre fructueux. Qu'a fait le vénérable curé d'Ars pour sanctifier sa paroisse ? Il a prié ; et, par ses prières ardentes, il a ramené toutes ses ouailles dans le droit chemin. Soyons des hommes de prière, et Dieu sera toujours avec nous. Il nous assistera dans toutes les fonctions de notre saint ministère, nous éclairera dans nos doutes et nos embarras, nous fortifiera dans nos combats, et nous accordera la grâce de la persévérance dans son divin service, qui nous conduira à la possession du bonheur éternel. Ainsi-soit-il.

Monseigneur exhorta ensuite instamment tous ses Prêtres :

1o A être très fidèles aux exercices de piété qu'un bon Prêtre doit faire chaque jour, ainsi qu'à l'étude ;

2o A accomplir avec grande piété et profond recueillement toutes les fonctions du saint ministère ;

3o A visiter assidûment les écoles, les malades et les affligés ;

4o A combattre vigoureusement, en chaire et au confessionnal, tous les désordres : l'ivrognerie, les paroles blasphématoires et licencieuses [ces dernières surtout malheureusement très communes], la médisance et la calomnie, les fréquentations et les promenades seul à seul, les injustices et les fraudes, les plaisirs dangereux quels qu'ils soient ;

5o A attacher une extrême importance au ministère de la confession, et à s'en acquitter très sérieusement et avec un grand zèle ;

6o A faire prospérer les œuvres diocésaines, et à y intéresser souvent les fidèles ;

7o A confesser fidèlement tous les huit jours les religieux et religieuses des paroisses, et à n'avoir avec ces dernières que des rapports rares et empreints d'une grande réserve ;

8o A discerner parmi les enfants des écoles de bons sujets pour les noviciats de Frères enseignants, notamment pour les Frères Maristes, qui sont les instituteurs religieux du diocèse.